

ALLIANZ ACTIO FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2011

Exercice clos le 31 Décembre 2010

- ♦ Rapport sur les comptes annuels ;
- ♦ Rapport spécial sur les conventions réglementées.



ALLIANZ ACTIO FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de la SICAV ALLIANZ ACTIO FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la justification de nos appréciations ;
- ♦ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et exposés dans les "*Règles et méthodes comptables*" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

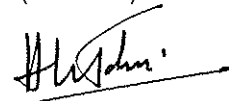
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER

(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC



Bilan actif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
INSTRUMENTS FINANCIERS	27 613 315,54	27 975 852,68
OPCYM MAITRE	27 613 315,54	27 975 852,68
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
CREANCES	-	-
<i>Opérations de change à terme de devises</i>	-	-
<i>Autres</i>	-	-
COMPTES FINANCIERS	179,12	-
<i>Liquidités</i>	179,12	-
Total de l'ACTIF	27 613 494,66	27 975 852,68

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Bilan passif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
. Capital	27 027 862,68	27 223 517,87
. Report à nouveau	1 214,91	1 062,03
. Résultat	579 007,34	750 594,54
Total des CAPITAUX PROPRES	27 608 084,93	27 975 174,44
(= Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
DETTES	5 409,73	587,46
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 409,73	587,46
COMPTES FINANCIERS	-	90,78
Concours bancaires courants	-	90,78
Emprunts	-	-
Total du PASSIF	27 613 494,66	27 975 852,68

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Hors-bilan au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		
Autres Opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Compte de résultat au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
. Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
. Produits sur actions et valeurs assimilées	572 555,36	678 965,47
. Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
. Produits sur titres de créances	-	-
. Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	66,28
. Produits sur instruments financiers à terme	-	-
. Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	572 555,36	679 031,75
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
. Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
. Charges sur instruments financiers à terme	-	-
. Charges sur dettes financières	-2,70	-205,67
. Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	-2,70	-205,67
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)	572 552,66	678 826,08
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-2 576,73	-2 385,09
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1-2+3-4)	569 975,93	676 440,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	9 031,41	74 153,55
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	-	-
RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)	579 007,34	750 594,54

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

1. Règles et méthodes comptables

1.1. Texte appliqué

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM, modifié par le règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005.

1.2. Indication et justification de dérogations

1.2.1 Aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des documents de synthèse

Néant.

1.2.2 Aux règles générales d'établissement et de présentation des documents de synthèse, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice

Néant.

1.3. Méthodes d'évaluation et de comptabilisation

1.3.1. Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

1.3.1.1. Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM du Maître négociées sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

1.3.1.2. Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM du Maître sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

1.3.1.3. Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris, publié par l'AFG.

1.3.2. Méthodes de comptabilisation

1.3.2.1. Mode de comptabilisation des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe :

Enregistrement au compte de résultat lors de leur encaissement (méthode coupon encaissé).

1.3.2.2. Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers :

Les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.

1.3.2.3. Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion fixes :

Les frais de fonctionnement et de gestion fixes recouvrent l'ensemble des charges et notamment : Gestion financière, gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

Les dotations aux frais de fonctionnement et de gestion fixes sont enregistrées en charge à chaque valeur liquidative.

Les dotations aux frais de gestion fixes sont calculées par application d'un taux à l'actif net moyen et/ou sur la base d'un montant de frais prévisionnels.

1.4. Changement de méthode ou de réglementation

Néant.

1.5. Changements soumis à l'information particulière des porteurs

Néant.

1.6. Changements d'estimation et changements de modalités d'application

Néant.

1.7. Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

1.8. Droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Néant.

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.

3, Rue Montalivet
75008 PARIS

2. Evolution de l'actif net

	31/12/2010	31/12/2009
Actif net en début d'exercice	27 975 174,44	24 180 012,28
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	2 927 173,60	8 888 345,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-4 019 848,99	-10 124 947,76
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 720,22	345,78
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-168 492,03	-2 931 622,38
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	1 020,27	-539,05
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	995 176,16	7 998 297,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 240 974,33</i>	<i>245 798,17</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-245 798,17</i>	<i>7 752 499,44</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur	-703 814,67	-711 158,94
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	569 975,93	676 440,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	27 608 084,93	27 975 174,44

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3. Compléments d'information

3.1 Ventilation des instruments financiers par nature juridique

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	-	-
Autres Opérations		
TOTAL Autres Opérations	-	-
TOTAL Hors-bilan	-	-

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
. Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois]	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
. Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
. Actif								
OPCVM maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
. Passif								
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
. Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

3.5 Ventilation par nature des postes créances et dettes

Nature de débit/crédit		31/12/2010
. Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	5 409,73
. Total des dettes		5 409,73

3.6 Capitaux propres : souscriptions et rachats

	En montant	Nombre de parts
. Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 927 173,60	22 061
. Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-4 019 848,99	-32 142
. Solde net des Souscriptions Rachats	-1 092 675,39	-10 081
. Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice		203 703

. Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	47,80
Montant des commissions de souscription perçues	47,80
Montant des commissions de rachat perçues	-
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	47,80
Montant des commissions de souscription rétrocédées	47,80
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.7 Frais de gestion

	31/12/2010
Rémunération du commissaire aux comptes	4 845,80
Rémunération du dépositaire	2 091,59
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	-4 360,66
Montant des rétrocessions de frais de gestion perçues au titre des OPCVM détenus	-
Pourcentage de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net (sur la durée de l'exercice : de 365 jours)	0,01 %
Pourcentage de rétrocessions de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net	-

3.8 Engagements reçus et donnés

Néant.

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
3, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.9 Autres informations

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2010
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2010
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-

Instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe

	31/12/2010
Actions	-
Obligations	-
Titres de créances	-
OPC	27 613 315,54
Instruments financiers à terme	-
Total des instruments financiers du groupe	27 613 315,54

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt total	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes	-	-	-	-
			31/12/2010	31/12/2009
. Sommes restant à affecter				
Report à nouveau			1 214,91	1 062,03
Résultat			579 007,34	750 594,54
TOTAL			580 222,25	751 656,57
. Affectation				
Distribution			578 516,52	750 381,84
Report à nouveau de l'exercice			1 705,73	1 274,73
Capitalisation			-	-
TOTAL			580 222,25	751 656,57
. Informations relatives aux actions ou parts				
Nombre d'actions ou de parts			203 703	213 784
Distribution unitaire			2,84	3,51
Crédits d'impôt				
. Crédits d'impôt			-	9 753,69

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPCVM au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Actif net					
en EUR	47 243 791,32	45 238 110,45	24 180 012,28	27 975 174,44	27 608 084,93
Nombre de titres					
Titre D	261 697	243 109	222 483	213 784	203 703
Valeur liquidative unitaire					
Titre D EUR	180,52	186,08	108,68	130,85	135,53
Distribution unitaire (y compris acomptes)					
en EUR	2,23	2,47	3,69	3,51	2,84
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,09	0,04	0,06	0,05	
Coupon global de l'exercice					
en EUR	2,32	2,51	3,75	3,56	

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.12 Inventaire

Libellé	Devise	Quantité	Evaluation	% Actif Net
III - TITRES D'OPC				
OPCVM europeens coordonnes et assimilables				
ALLIANZ ACTIONS FRANCE D	EUR	56 917,068	27 613 315,54	100,02
TOTAL OPCVM europeens coordonnes et assimilables			27 613 315,54	100,02
TOTAL III - TITRES D'OPC			27 613 315,54	100,02
VII - TRESORERIE				
Dettes et creances				
Frais hcc	EUR	-4 845,8	-4 845,80	-0,02
Frais dépositaire	EUR	-496,11	-496,11	-
Frais de gest. fixe	EUR	-67,82	-67,82	-
TOTAL Dettes et creances			-5 409,73	-0,02
Avoirs				
SGE à vue	EUR	179,12	179,12	-
TOTAL Avoirs			179,12	-
TOTAL VII - TRESORERIE			-5 230,61	-0,02

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

ALLIANZ ACTIO FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.



I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.


II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER
(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC